

Livre des délibérations du conseil des commissaires Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 19 mars 2019**, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Bilodeau, Sylvie,	Favreau, Jacques,
Continelli, Marie-Josée, commissaire parent,	Martin, France,
Corbeil, Annick, commissaire parent,	Nichols, Martin,
Croteau, Sophie, commissaire parent,	Noël, Pierre,
Croteau, Steve,	Petit, Ghislaine
Donais, Sylvie,	Simard, Élyse.

Avaient prévenu de leur absence, messieurs les commissaires :

Fortin, Yannick, commissaire parent,
Messier, Jean-François.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et messieurs :

Dion, Gaétan, directeur du Service des ressources informatiques et du transport scolaire,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Services des ressources financières,
Langelier, Chantal, directrice du Services des ressources humaines,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles,

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

C-19-03-130

Madame Marie-Josée Continelli propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 février 2019

Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance d'ajournement du 26 février 2019, et de l'approuver tel quel.

Période de questions

Aucune question.

Monsieur Daniel Rondeau se joint à l'assemblée.

Modifications au Règlement 149 – Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général

Madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu d'adopter les modifications proposées au *Règlement 149 – Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au directeur général*.

Modifications au Règlement 157 – Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au secrétaire général

Madame Sylvie Bilodeau propose et il est unanimement résolu d'adopter les modifications proposées au *Règlement 157 – Délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs au secrétaire général*.

Demande de retraite progressive pour un membre du personnel cadre

Monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu d'accepter la demande de retraite progressive de madame **Marie-Josée De Repentigny**, coordonnatrice au Service des ressources financières, à raison de **80 %** comme pourcentage du temps travaillé pour la période du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2024 inclusivement. Le congé pour 2019-2020, totalisant 52 jours, sera pris tous les vendredis et par la suite sera déterminé avant chacune des années de l'entente, avec l'accord de son supérieur immédiat.

Démission pour retraite d'un membre du personnel cadre

Monsieur Daniel Rondeau propose et il est unanimement résolu de prendre acte de la démission pour retraite de madame **Nathalie Lagacé**, gestionnaire administrative d'établissement à la polyvalente Hyacinthe-Delorme, à compter du 15 avril 2019 au soir, et de la remercier pour ses services.

Président

Secrétaire

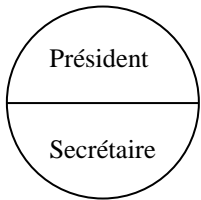
C-19-03-131

C-19-03-132

C-19-03-133

C-19-03-134

C-19-03-135



**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Modification à la résolution C-19-02-105 – Entente locale secteur des enseignants

C-19-03-136

En fonction des informations reçues par la direction du Service des ressources humaines, madame Annick Corbeil propose et il est unanimement résolu d'adopter la modification à la résolution C-19-02-105 concernant l'adoption de l'entente locale et des arrangements locaux pour les membres du personnel enseignant et d'autoriser monsieur Richard Flibotte à les signer. L'entente locale et les arrangements locaux entrent en vigueur à compter du **20 mars 2019, plutôt que le 1^{er} juillet 2019.**

Dépassement de coûts (crédit) pour la fin du projet 1617-STO-01(03) – Mise aux normes et projets divers à l'école Saint Thomas-d'Aquin, immeuble II

CONSIDÉRANT la résolution n° C-17-05-334 octroyant un contrat de 2 813 300,28\$ (taxes incluses) à *Groupe Drumco construction inc.* pour la mise aux normes et la réalisation de travaux divers à l'école Saint-Thomas-d'Aquin, immeuble II;

CONSIDÉRANT que les ordres de changement totalisent 277 978,55 \$ (taxes incluses), soit 11,36 % des travaux;

CONSIDÉRANT que la totalité des ajouts dépasse la délégation de pouvoirs de la direction générale.

C-19-03-137

Madame Ghislaine Petit propose et il est unanimement résolu :

- d'accepter l'ordre de changements de l'avenant n°16, au montant de -2,134,75 \$ taxes incluses dans le projet 1617-STO-01(03);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

Dépassement de coûts pour le projet 1718-SCH-01 – Réfection d'enveloppe et travaux de mise aux normes à l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur, immeuble Sacré-Cœur

CONSIDÉRANT la résolution n° C-18-04-150 octroyant un contrat de 2 029 400\$ (taxes exclues) à *Construction R.D.J inc.* pour la réalisation des travaux de réfection d'enveloppe et de mise aux normes de l'école Bois-Joli – Sacré-Cœur, immeuble Sacré-Cœur;

CONSIDÉRANT que les ordres de changement totalisent 132 554,76 \$ (taxes exclues), soit 6,53 % des travaux;

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT que la totalité des ajouts dépasse 75 000 \$, soit le maximum de la délégation de pouvoirs de la direction générale.

Monsieur Daniel Rondeau propose et il est unanimement résolu :

C-19-03-138

- d'accepter l'ordre de changement n° 19 au montant de 4 670,74 \$ taxes exclues dans le projet 1718-SCH-01;
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à cet ajout.

Octroi d'un contrat pour la rénovation des parements de maçonnerie à l'école secondaire Casavant, immeuble Samuel-Casavant

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50620 « *Maintien des bâtiments* » - 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-ISC-01 en vue d'engager une entreprise pour la réalisation des travaux de rénovation des parements de maçonnerie de l'école secondaire Casavant, immeuble Samuel-Casavant;

CONSIDÉRANT la recommandation de la chargée de projet représentante de l'architecte au dossier, Mylène Charpentier, architecte;

Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu :

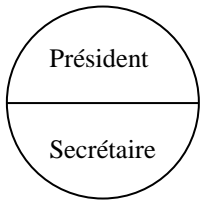
C-19-03-139

- d'octroyer le contrat à *ADM Construction inc.* plus bas soumissionnaire conforme, au montant 337 910,00 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

Octroi d'un contrat pour la mise aux normes des issus et rénovation bloc sanitaire à l'école Saint-André

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50620 « *Maintien des bâtiments* » - 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-SAN-01 en vue d'engager une entreprise pour la réalisation des travaux de mise aux normes des issues de secours et la rénovation des blocs sanitaires de l'école Saint-André;



**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

CONSIDÉRANT la recommandation de la chargée de projet représentante de l'architecte au dossier, Julie Lussier, architecte;

C-19-03-140

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Le Groupe Drumco Construction inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 1 048 880 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

Octroi d'un contrat pour l'aménagement de quatre classes et d'un bureau à l'école secondaire Casavant, immeuble Samuel-Casavant

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50624 « Réfection et transformation des bâtiments » (placement de clientèle) 2018-2019.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-ISC-08 en vue d'engager une entreprise pour l'aménagement de quatre classes et d'un bureau de l'école secondaire Casavant, immeuble Samuel-Casavant;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, Vincent Boulianne, architecte;

C-19-03-141

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Rénovations Alexandre Léveillé inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 239 182,43 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

Octroi d'un contrat pour la rénovation des blocs sanitaires et enveloppe extérieure à l'école Saint-Joseph-Spénard, immeuble Saint-Joseph

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50620 « *Maintien des bâtiments* » - 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-SJM-01 en vue d'engager une entreprise pour la réalisation des travaux de rénovation des blocs sanitaires et mise à niveau de l'enveloppe extérieure de l'école Saint-Joseph-Spénard, immeuble Saint-Joseph;

**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT la recommandation de la chargée de projet représentante de l'architecte au dossier, Julie Lussier, architecte;

Madame Marie-Josée Continelli propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Arri Construction*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 1 066 155,51 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

C-19-03-142

Octroi d'un contrat pour la rénovation des blocs sanitaires à la polyvalente Robert-Ouimet

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50620 « *Maintien des bâtiments* » - 2018-2019;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1819-PRO-05 en vue d'engager une entreprise pour la réalisation des travaux de rénovation des blocs sanitaires à la polyvalente Robert-Ouimet;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, Pierre Goyette, architecte;

Madame Ghislaine Petit propose et il est unanimement résolu :

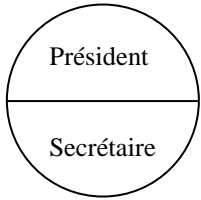
- d'octroyer le contrat à *Deshais & Raymond Inc*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 620 200,00 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

C-19-03-143

Octroi d'un contrat pour le remplacement de l'unité de ventilation du gymnase et travaux divers à l'école Roméo-Forbes

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50620 « *Maintien des bâtiments* » - 2017-2018;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public 1718-RFO-01 en vue d'engager une entreprise pour la réalisation des travaux de remplacement de l'unité de ventilation du gymnase et travaux divers de l'école Roméo-Forbes;



**Livre des délibérations du conseil des commissaires
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, Patrick Fournier, architecte;

C-19-03-144

Monsieur Steve Croteau propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *Genium Construction Inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 209 327,00 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

Questions diverses

Aucune question.

Agenda du président

Monsieur Richard Flibotte, président, fait rapport de ses rencontres des dernières semaines, de même que la correspondance reçue et mise à la disposition de tous les commissaires.

Ajournement de la séance

C-19-03-145

Monsieur Martin Nichols propose et il est unanimement résolu d'ajourner la séance au 26 mars 2019, à 19 h.

Président

Secrétaire général